

CH-Zofingue: engineering services

OJ S 159/2012 21/08/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU filiale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

For the attention of: gestion des projets centre

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU filiale de Zofingue

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=745265

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes OFROU filiale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

For the attention of: Angebot N04a, 090085, DECK ZUGBA, Projektverfasser Bau

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N04a, 090085, DECK ZUGBA, remplacement du revêtement entre Zoug et Baar, prestations d'ingénieur de l'auteur du projet de construction.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Les prestations liées aux objets (par ex. information du public, clarifications avec les communes) sont fournies sur place (cf. périmètre du projet). Les entretiens avec l'adjudicateur se déroulent chez ce dernier (filiale de l'OFROU à Zofingue). Les prestations ou les discussions/séances qui ne doivent pas nécessairement être réalisées sur place peuvent être organisées dans les locaux de l'adjudicataire ou dans tout autre lieu adapté et bien situé.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La confédération est propriétaire de la route nationale N4a entre la jonction de Zoug et la jonction de Baar. Le tronçon qui suit, jusqu'à la fin de l'autoroute à Walterswil, appartient pour l'instant au canton de Zoug, mais deviendra aussi la propriété de l'OFROU d'ici au début 2014, dans le cadre du nouvel arrêté sur le réseau (NAR).

Le revêtement routier de la N4a est endommagé sur plusieurs tronçons (arrachements de grains, trous, etc.). Son remplacement est donc prévu en 2014. Le premier assainissement phonique d'un tronçon de cette route doit aussi être planifié, après avoir été différé par le passé. En outre, le système d'évacuation des eaux de la N4a doit être adapté aux normes juridiques en vigueur en matière de protection des eaux. Il s'agit à cet égard d'examiner le dispositif sur la base des instructions « Protection des eaux lors de l'évacuation des eaux des voies de communication » de l'OFEV et de mettre en place un système d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée (SETEC) si nécessaire.

Le présent appel d'offres porte sur les prestations d'ingénieur relatives aux travaux mentionnés: projet d'intervention, soumission et direction locale des travaux pour le remplacement du revêtement; projet définitif, projet de détail, soumission et direction locale des travaux pour l'assainissement phonique (et pour l'évacuation des eaux/le SETEC à titre facultatif).

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.1.2013. Completion 30.12.2016

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: 30 jours après réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: les indemnisations et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat, y compris toutes les prestations accessoires et supplémentaires requises pour achever la prestation d'ensemble jusqu'à ce qu'elle soit prête à être réceptionnée, y compris tous les moyens auxiliaires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admis. Un membre de la communauté doit assumer la direction technique et administrative au sens de gestion des partenaires de la communauté et des sous-traitants. À ce sujet, les membres de la communauté de soumissionnaires doivent signer une déclaration contraignante avant la conclusion du contrat.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: conformément aux explications fournies dans les documents d'appel d'offres.

Sous-traitance: admise. Prestation maximale fournie par des sous-traitants (sans matériel) 50 %.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs suisses (CHF).

C1: aptitude technique – projet de référence du soumissionnaire.

C2: aptitude économique/financière – indication du chiffre d'affaires et de la part des sous-traitants.

C3: disponibilité des personnes-clés.

Justificatifs requis:

Les justificatifs/attestations ci-après doivent être joints au dossier d'offre prédéfini, faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération:

Aptitude technique.

C1: un projet de référence de complexité comparable achevé par l'entreprise dans le même domaine au cours des dix dernières années, dans le chapitre 2.0.1 du dossier d'offre avec

indication (référence A) concernant: le calendrier, le volume d'investissements, les travaux exécutés et les prestations fournies, le montant des honoraires, l'interlocuteur de l'adjudicateur de référence, la justification de la comparabilité du projet de référence/des travaux avec le projet du présent appel d'offres.

(Le projet de référence requis doit avoir été réalisé sur une route à grand débit et avoir nécessité des investissements d'au moins 3 000 000 de francs. Pour déterminer s'il présente une complexité comparable, on évalue en particulier le montant des investissements, le TJM ainsi que le contexte du projet. Les domaines traités doivent être conformes au présent appel d'offres.).

Aptitude économique/financière.

C2: justificatifs indiquant que le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire est supérieur au double du chiffre d'affaires du mandat dans le chapitre 2.0.2 du dossier d'offre; preuve que 50 % au maximum de la prestation sont fournis par des sous-traitants, dans le chapitre 2.0.2 du dossier d'offre.

Disponibilité des personnes-clés*.

C3: preuve que la disponibilité des personnes-clés est supérieure à la disponibilité requise durant les douze premiers mois du marché à compter du début ou en 2014 pour le directeur en chef des travaux: énumération et présentation détaillées du temps consacré aux autres projets, dans le chapitre 2.0.2 du dossier d'offre.

* Sont réputées personnes-clés le chef de projet, son suppléant et le directeur en chef des travaux. Le chef de projet ou son suppléant peuvent aussi exercer la fonction de directeur en chef des travaux, si la disponibilité requise est garantie.

Justificatifs à fournir par l'entrepreneur à la demande du maître d'ouvrage après le dépôt de l'offre (en déposant son dossier, le soumissionnaire confirme qu'il respecte les obligations qui y sont liées):

- extrait récent du registre du commerce,
- extrait récent du registre des poursuites,
- extrait récent de la caisse de compensation AVS/IV/APG/AC,
- attestation récente SUVA/AFC,
- attestations d'assurance valables indiquant que le soumissionnaire ou la communauté de travail a conclu une assurance responsabilité civile professionnelle.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

090085

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

25.9.2012

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: Aucune.

Conditions générales: sont applicables les "Conditions générales contractuelles de la KBOB pour les prestations de mandataire", édition 2006.

Négociations: sont réservées. Il n'y aura pas de négociations sur les prix. Dans le cadre de négociations ultérieures, la révision des offres ou des prestations peuvent entraîner des modifications de prix.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection du travail, des conditions de travail des employées et employés de même que l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. il n'y aura pas de visite des lieux;

2. la maturité du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées;

3. l'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas restitués;
4. l'ouverture des offres n'est pas publique. Un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres est envoyé aux soumissionnaires;
5. exclusion, préimplication: la société R+R Burger und Partner SA, chargée de l'élaboration du présent dossier d'appel d'offres, et ses collaborateurs sont exclus de l'appel d'offres;
6. en vertu de l'article 36, al. 2, let. d, OMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des nouveaux mandats similaires liés au présent marché de base selon la procédure de gré à gré;
7. annexes. Les documents ci-après sont annexés au dossier d'appel d'offres sous forme électronique:

- le rapport "N4A DRA8 Kornausbruch", du 31.3.2011 (IMP Bautest AG),
- les plans de l'ouvrage mentionné entre la jonction de Zoug et Walterswil 2004,
- le projet de mise à l'enquête concernant les mesures de protection contre le bruit 2002 8.

En remettant une offre, le soumissionnaire déclare être d'accord avec le dossier d'appel d'offres.

Système d'information sur les marchés publics en Suisse (www.simap.ch), la publication électronique est déterminante.

Indication des voies de recours: conformément à l'article 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall, SUISSE. Le mémoire de recours, à présenter en 2 exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques:

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: l'offre doit être remise sous forme papier en 2 exemplaires et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en 2 exemplaires également. Remise par voie postale: envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication "Ne pas ouvrir – dossier d'offre" bien en évidence. Remise en mains propres: l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture, contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: les soumissionnaires étrangers peuvent déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception à la représentation diplomatique ou consulaire suisse de leur pays, pendant les heures d'ouverture, au plus tard à la date mentionnée ci-dessus. Ils doivent alors envoyer l'accusé de réception à l'adjudicateur par courrier électronique, au plus tard à la date indiquée. Les offres transmises par fax ou par courrier électronique ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap du 16.8.2012, doc. 745265.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 3.9.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5.

Date of dispatch of this notice

16.8.2012